



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 29 août 2014

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 30

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 h30 le **samedi 6 septembre 2014** au droit de la place E. TABARLY, commune de LEGE CAP FERRET, le mouillage, et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 19h00 et 24h00**:

dans un rayon de 160 mètres autour du point 44° 44,667166' N et 1° 10.453666' O (WGS84) correspondant à la zone du pas de tir du spectacle.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages